



ARRETE MUNICIPAL N° PM2026-95

Extrait du registre des arrêtés du Maire

ARRETE TEMPORAIRE DE STATIONNEMENT ET DE CIRCULATION

Le Maire de la Commune de SAUSSAN,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-24 et L.2212-1 et suivants,

VU le Code de la sécurité intérieure, notamment l'article L 131-1,

VU le Code de La route et notamment les articles R411-5, R411-8, R411-25, R417-1, R417-10, R417-11, R417-12 ;

VU la demande présentée par monsieur GERMAIN Serge 4 rue du général de Gaulle 34560 Villeveyrac,

Considérant qu'il convient de permettre l'exécution de travaux en toute sécurité à savoir la mise en place de signalisation horizontale sur le village;

ARRETE

ARTICLE 1

Le lundi 19 octobre 2026 et pour une durée de 40 jours, monsieur GERMAIN Serge est autorisé à stationner un véhicule et un engin de chantier à hauteur du numéro 16 rue du colombier ainsi qu'à monter un échafaudage sur trottoir de 1mètre de profondeur et de 10 mètres de large.

ARTICLE 2 : DISPOSITIONS

L'entreprise se charge de mettre en place la signalisation adéquate et réglementaire ainsi que de prévenir le voisinage.

L'entreprise veillera à ne pas gêner la circulation routière, notamment le passage des bus, et de sécuriser un accès piéton.

ARTICLE 3

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de publication ou de notification.

ARTICLE 4

La Secrétaire générale et la police municipale de la commune sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Ampliation sera adressée à :

- Monsieur GERMAIN
- M. le Commandant de la gendarmerie de Pignan.

Fait à Saussan, le 08 octobre 2026

Le Maire

Sandrine ESSERMEANT

Date de notification : 12/10/2026



REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Mairie : 13, rue de la Mairie – 34570 SAUSSAN –

Tél : 04 67 47 72 32 – Télécopie : 04 67 47 68 03 Email : accueil@saussan.fr